SUR L'AFFIRMATION D'ÊTRE AU POINT DE DÉPART DE LA MÉTAPHYSIQUE

Antoni Prevosti Monclús

L'une des contributions les plus intéressantes de Francisco Canals au projet de synthèse de la pensée philosophique de saint Thomas d'Aquin réside dans l'organisation d'une série de 81 thèses métaphysiques. Ces thèses visent à compiler et à compléter les célèbres *24 thèses thomistes,* approuvées par la Congrégation pour les Études du Saint-Siège en 1914 comme « contenant clairement les principaux principes et affirmations de saint Thomas ». Canals a observé que cette liste de 24 thèses, conçue de manière assez circonstancielle comme un ensemble de points de divergence entre le thomisme et le suarezianisme, présentait d'importantes lacunes doctrinales et méritait d'être complétée afin de pouvoir être véritablement présentée comme un ensemble de thèses représentatives du cœur et de l'essence de la pensée philosophique de Thomas d'Aquin . L'ouvrage dans lequel il propose ses 81 thèses a été publié dans le RIIAL (Red Informática de la Iglesia en América Latina) le 18 février 2003, sous le titre « Quelques thèses caractéristiques de la synthèse philosophique de saint Thomas », et figure également dans le livre *Tomás de Aquino. Un pensamiento siempre actual y renovador* (2004).

Canals aborde ailleurs dans son œuvre la question du point de départ de la métaphysique, [1] mais en raison de son caractère plus synthétique et systématique, l'ouvrage susmentionné est particulièrement approprié pour nous introduire directement au cœur de ce que je me propose d'aborder.

La première des thèses que Canals énonce dans cet écrit commence précisément ainsi :

> « 1. Le point de départ de la métaphysique est l'affirmation de l'être, qui est « la première chose qui tombe dans la conception de l'entendement » et « ce que l'entendement conçoit comme le plus connu, et dans lequel il résout tous ses concepts ». (*De Veritate* q. 1, a. 1, in c.). »

Cela étant dit, l'auteur évoque ensuite l'abstraction formelle, comme moyen d'accéder à l'être en tant qu'être, et l'analogie, avec laquelle il est nécessaire de le penser, afin d'établir ensuite, dans la thèse 2, le principe de non-contradiction comme principe premier, dont la preuve repose précisément sur l'affirmation de l'être. Mais c'est l'affirmation « le point de départ de la métaphysique est l'affirmation de l'être » qui sera au cœur de cet article.

On trouve un texte parallèle, qui confirme la pensée de Canals sur ce point, dans son ouvrage principal *Sobre la esencia del conocimiento* (p. 25) :

[1]Voir notamment « Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica », dans *Cuestiones de fundamentación* , p. 88 et suiv .

> « Aucun doute , ni même aucune interrogation ou recherche , ne peut constituer le point de départ du processus de connaissance . » humain en mouvement vers la connaissance de la vérité . Au point de départ, il nous faut reconnaître , non un doute , mais une certitude ; non une question, mais une affirmation . L' affirmation , nécessaire et requise pour tout l'activité de penser , que « ce qui est, est ».

Voici donc l'énoncé de l'affirmation de l'être : « ce qui est, est » ; ou, avec une formule plus concise et totalement équivalente : « l'être est ».

Connaissant l'épistémologie aristotélicienne, suivie par celle de saint Thomas, nous sommes amenés à penser que cette affirmation d'être au seuil de la métaphysique ne peut être, épistémologiquement parlant, rien d'autre que la position du sujet de la science, c'est-à-dire l'affirmation nécessaire de son existence, qui rend possible l'ensemble de la science en tant que science réelle et non comme une simple construction de la pensée.[2]

Étant donné l'importance de cette hypothèse pour la suite de mon argumentation, je souhaite, avant de poursuivre, lever un doute qui pourrait surgir chez les spécialistes d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin. En effet, on pourrait s'étonner qu'Aristote, dans sa *Métaphysique,* et saint Thomas, dans son commentaire, n'expriment à aucun moment, lors des premiers pas dans le développement de cette science, une telle affirmation de l'être des entités. Cela est vrai, mais on peut, à mon avis, répondre pleinement à cette question par un texte du Stagirite lui-même, dans les *Seconds Analytiques* , qui affirme...

> « Toutefois , dans certains cas La science , rien n'empêche mettre de côté certains de ces choses , par exemple : ne pas < se préoccuper de> établir que le genre Elle existe s'il est évident qu'elle existe .[3]

Ce qui , comme nous le verrons bientôt , se produit dans le cas de la métaphysique.

Dès lors, deux questions se posent, qui constituent la raison d'être et l'objet de la réflexion que je vous propose ci-dessous. Ces questions découlent du raisonnement suivant :

S'il est exact que l'affirmation de l'être, exprimée par la proposition « l'être est », remplit épistémologiquement la fonction de positionner le sujet de la métaphysique, alors nous

[2]Cf. Aristote , *An . Post* . I, 10, 76b 11ff. : πᾶσα γὰρ ἀποδεικτικὴ ἐπιστήμη περὶ τρία ἐστίν, ὅσα τε εἶναι τίθεται (ταῦτα δ' ἐστὶ τὸ γένος, οὗ τῶν καθ' αὐτὰ παθημάτων ἐστὶ θεωρητική), καὶ τὰ κοινὰ λεγόμενα ἀξιώματα, ἐξ ὧν πρώτων ἀποδείκνυσι, καὶ τρίτον τὰ πάθη, ὧν τί σημαίνει ἕκαστον λαμβάνει. (« En effet , tout La science démonstrative s'articule autour de trois choses , à savoir, tout que dont l'existence établit (et c'est le genre dont la science étudie les affections elles-mêmes), et les questions communes appelées estimations [= axiomes], à partir desquelles , comme questions Premièrement , cela est démontré , et troisièmement , les affections, qui sont tenues pour acquises ce que chacun signifie. (Traduit par Miguel Candel).

[3] *An* . *Post* . I, 10, 76b 16-18. Traduit par Miguel Candel . Concernant ce qu'il dit Aristote, dans la Métaphysique VI, 1, 1025 b 16-18, fait référence aux sciences des détails et non précisément à la philosophie première .

devons la classer comme un principe de la science. En tant que tel, le principe doit être indémontrable et, par conséquent, évident, c'est-à-dire un « per se notum ». De fait, Canals l'affirme, s'appuyant sur saint Thomas : « ens esse est per se notum . " Canals cite le texte de *De Veritate* : " sicut ens esse en communi est per se notum , ita et etiam veritatem esse ."[4]

Or, si cette assertion constitue, comme nous le disons, la position du sujet de la science, alors l'« être » (l'« esse » en latin) affirmé de l'entité doit signifier l'existence. En effet, la position du sujet est l'affirmation de son existence, en ce sens qu'elle apporte une réponse à la question *an sit* « L'entité est » signifierait : « l'entité existe », « il y a une entité » .

Cependant, nous savons que la notion thomiste d'« esse » ne se réduit pas à l'existence, ce qui soulève un premier doute pour nous, quant à savoir si nous interprétons correctement le sens de l'être dans la première affirmation ontologique, « l'entité est ».

Par ailleurs, et en lien avec ce qui précède, se pose la question de la démonstration de cette assertion. S'il s'agit d'une notation *per se notum* , cela exige apparemment, selon l'enseignement habituel de saint Thomas d'Aquin, que la notion du prédicat, en l'occurrence l'être, soit incluse dans celle du sujet, en l'occurrence l'entité. [5] Nous affirmerions donc nécessairement que l'entité est, car entité signifie « ce qui est », et cela inclut l'être, comme il est évident. Or, la relation entre le sujet et le prédicat dans cette assertion peut être comprise de deux manières. D'une part, l'affirmation de l'entité peut être prise comme une vérité nécessaire, mais à la manière d'une tautologie, qui opère dans un ordre essentiel sans pour autant postuler l'existence de quoi que ce soit. Autrement dit, ce serait comme dire « ce qui marche, marche », « ce qui pense, pense », ou encore « si quelque chose pense, alors il pense », ce qui, dans notre cas, se traduirait par : « si quelque chose est, alors il est ». Ce qui n'implique pas que quoi que ce soit soit ou existe réellement.

Mais on pourrait aussi comprendre l'affirmation de l'être comme vérité nécessaire et *per se nota* d'une autre manière, afin d'en préserver le caractère existentiel ; c'est-à-dire qu'elle affirme bien l'existence de l'être. Autrement dit, on pourrait penser que l'être de l'être est une condition nécessaire à la notion même d'être, de sorte qu'il doit nécessairement y avoir de l'être, en raison d'une nécessité intrinsèque. Ce serait , à mon sens, une sorte d'imitation de l'argument ontologique, selon lequel l'existence de Dieu découle du concept d'essence divine. L'être ne pourrait ne pas exister, il ne pourrait y avoir d'absence d'être, puisque l'être serait conçu comme « être nécessaire », en raison d'une nécessité intrinsèque. En d'autres termes, l'affirmation de l'être au point de départ

[4] *De Ver* . q. 10, a. 12, ad 3. Cité par exemple dans Canals *Sobre la esencia del conocimiento* , p. 51.
[5] Saint- Thomas, S. Th. I, q. 2, a.1 c.

de la métaphysique dirait qu'il y a de l'être parce qu'il est nécessaire d'être. Je me demande si, ce faisant, nous ne confondons pas l'être avec Dieu, l'être nécessaire.

Enfin, il existe une autre interprétation des preuves de l'affirmation fondamentale de l'être. Il s'agirait assurément d'une vérité première, absolument certaine et irréfutable, mais non à proprement parler d'une *vérité per se nota , sauf* dans un sens particulier, car sa certitude ne découlerait pas du prédicat « être » présent dans le sujet, mais plutôt d'une observation empirique et vitale : l'être est. Toute notre expérience, notre vie sensorielle et notre connaissance rationnelle opèrent au sein et sur la base de l'existence de l'être. Je ne peux admettre que rien n'existe, car je sais que les choses existent : moi-même, les autres et les choses qui m'entourent ; par conséquent, l'être est et non le néant.

Après avoir examiné cela et résumé, voici les deux points que j'ai mentionnés précédemment concernant l'affirmation fondamentale « l'être est » :

1) Quel est le mode de preuve de cette affirmation de l'être, qui constitue le point de départ de la métaphysique ? S'agit-il d'une vérité nécessaire parce que le sujet pré-contient en quelque sorte le prédicat, ou plutôt d'une vérité indubitable dont le fondement se trouve dans l'expérience de la vie ? 2) S'agit-il alors d'une position existentielle ? Autrement dit : l'être qu'elle affirme de l'être équivaut-il à l'existence ?

À ce stade, je dois préciser que ces questions ont été abordées de diverses manières par d'autres spécialistes thomistes, et que j'ai trouvé particulièrement instructif un texte – un autre texte – de Francisco Canals, un ouvrage plus ancien, initialement rédigé pour ses examens d'entrée à la chaire de métaphysique en 1966, et publié ultérieurement sous différents titres : « *Para una fundamentación de la metafísica* », en 1968, et « Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica », dans le livre « *Cuestiones de fundamentación* », paru en 1981. Par conséquent, je précise que mon intention dans cet article n'est pas tant de répondre à ces questions de manière adéquate et exhaustive, ni d'apporter une contribution substantielle à leur résolution, mais seulement de proposer un certain ordre d'exposition et, avec lui, je l'espère, quelques éclaircissements.

Le premier point qui me semble incontestable est que l'affirmation de l'être, qui constitue le point de départ de la métaphysique, doit être une position existentielle. Il convient tout d'abord de procéder aux considérations lexicales pertinentes concernant le sens du verbe latin *esse,* ainsi que du verbe grec εἶναι, et de rappeler que son sens courant , dans son usage absolu, est celui d'existence.

Deuxièmement , on pourrait s'attarder – peut-être longue et complexe, mais assurément instructive – sur la thèse de Parménide, que Canals désigne comme « la mystérieuse parole de Parménide », « à l'aube de la métaphysique ». Chez Parménide, il me semble clair que l'être réel, *in natura rerum* , de l'être est posé comme nécessaire, comme la seule voie possible, l'alternative impraticable étant la position du néant.

Troisièmement, nous pouvons nous appuyer sur saint Thomas lui-même. Dans la phrase déjà citée de la question 10 *de De Veritate* , « sicut ens esse in communi est per se notum , ita et etiam veritatem esse » *esse* doit signifier existence , compte tenu du contexte dans lequel il est trouvé. bonheur déclaration : il s'agit de la question " utrum Deum esse sit per se notum menti humanae ". Si « Deum esse » fait référence à l'existence de Dieu, « veritatem esse » fait référence à l'existence de la vérité, et « ens esse » fait référence à l'existence de l'entité.

Que de nombreux thomistes, parmi les plus éminents, aient compris *l'esse* , entendu comme l'acte d'être, comme étant l'existence même, est un fait historique. [6]Au siècle dernier, et plus particulièrement depuis Cornelius Faber, cette conception a fait l'objet de débats. Mais à présent, puisque nous sommes partis d'un texte de Francisco Canals, il convient de vérifier qu'il conçoit lui aussi l'affirmation de l'être comme une position d'existence. Cela ressort clairement de la lecture du texte susmentionné, sa thèse de doctorat, dont le chapitre 1 est peut-être le texte où Canals développe le plus longuement le thème de l'affirmation fondamentale de l'être. Commentant précisément le texte de Thomas d'Aquin que nous venons de citer, Canals écrit : « affirmer que la vérité existe, c'est affirmer "que l'être existe", qui se révèle dans la pensée et auquel la pensée se conforme. » Et plus loin :

> « Ce qui nous intéresse ici, c'est que le texte cité soutient qu'il s'agit d'une chose *en soi notum* pour l'homme « *sicut prima principia demonstrationis , quae non possunt cogitari non esse* » est le jugement qui affirme absolument l'existence de l'être.[7]

Tout ceci est cohérent avec ce qui a été dit précédemment, à savoir que la fonction de cette affirmation, en tant que premier principe indémontrable de la métaphysique qui pose son sujet comme une science, suppose et implique qu'il s'agit d'une affirmation de l'existence.

Accepter cela ne signifie pas pour autant que, chez saint Thomas, *le terme « esse »* ne puisse signifier quelque chose de plus complet et de plus riche que la simple existence, et que son sens ne doive pas être approfondi. Il faut toutefois admettre que le sens de l'existence est inclus dans celui d' *« esse »* et qu'il constitue le point de départ de sa compréhension.

Prêtons attention à ce que Canals lui-même écrit un peu plus loin dans l'ouvrage susmentionné :

> « Nous avons ainsi rencontré une démonstration « ontologique » de l'existence de l' entité . » contenu objectif et concernant sa structure et ses fondements ontique ,

[6]Par exemple, Echauri , R. « La noción del esse en los primeros escritos de santo Tomás »

[7]« Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica » dans *Cuestiones de fundamentación* , p. 94.

> surgir , exigé par l' entité même dont existence Nous affirmons , les questions Les questions fondamentales et primordiales impliquées dans une telle « démonstration » : quelles sont les suivantes ? sens Elle suppose l' existence de l' entité requise Le fait de dire et de penser contient-il Peut-être l' affirmation existentielle concernant l' entité en général, ou de certaines entité , de soi-même , ou du monde, ou peut-être par rapport à l' entité premièrement et pour son essence nécessaire ? Etc.[8]

Il apparaît donc clairement qu'établir que l'affirmation de l'entité constitue une position existentielle ne signifie pas que tout a été dit ; au contraire, il s'avère que le sens de l'existence de l'entité reste à explorer. Qui plus est, quelques lignes plus loin, Canals va jusqu'à indiquer : « Le sens La proposition même «ens est» reste en suspens, en attendant la réponse apportée à la question sur l' essence de l' être .[9]

Nous n'entrerons pas ici dans l'étude de l'essence de l'être, mais nous poursuivrons l'examen de cette affirmation de l'être de l'être, en abordant la seconde question évoquée précédemment, à savoir celle relative à son mode de démonstration . Partant du principe que son caractère existentiel est admis, nous pouvons écarter l'hypothèse que l'affirmation de l'être soit une tautologie postulant l'absence d'existence, comme on l'entendait dans la première des trois possibilités présentées dans la formulation initiale. La question semble donc se résumer à déterminer si l'affirmation de l'existence de l'être est une vérité *per se nota* , car cette existence est inhérente à la nature même de l'être, ou si elle n'est pour nous qu'une vérité certaine et indubitable, dans la mesure où nous savons que l'être existe grâce à notre expérience vécue des choses.

Pour faciliter la réflexion, on peut reformuler ainsi : admettons tout d'abord que la proposition « l'être est », au sens où « il y a l'être », soit entièrement certaine, indubitable et ne nécessite aucune démonstration, du moins dans la mesure où, par notre propre expérience vécue, nous savons indubitablement que nous existons et que, simultanément, nous connaissons l'existence d'autres choses. Dès lors, demandons-nous si cela suffit à constituer le principe métaphysique requis qui postule l'existence de son sujet. Il se pourrait – et c'est là la question – que la métaphysique doive reposer sur un fondement plus solide, c'est-à-dire sur une vérité nécessaire et non contingente, comme semble l'être celle que nous avons jusqu'ici placée à sa base. Cela exigerait que l'affirmation « l'être est » soit une vérité nécessaire, comme nous l'a présentée la seconde possibilité envisagée précédemment, lorsque nous pensions qu'il pouvait s'agir d'une *notion en soi* qui tire l'existence de la nature même de l'être.

[8] « Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica », dans *Cuestiones de fundamentación* , 1981, p. 94.
[9]Loc. cit. p. 95.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette voie ne semble pas réalisable, pour plusieurs raisons. D'une part, nous avons ce que saint Thomas d'Aquin met en garde :

> « L'être n'est pas inclus dans le concept d'aucune créature. L'être de toute créature est autre chose que sa quiddité , pour cette raison on ne peut dire d'aucune créature que son être est *per se notum* , même pas selon elle-même. »[10]

Les entités dont nous avons connaissance dans la connaissance pré-scientifique et dans lesquelles nous connaissons l'entité comme *primum cognitum,* sont créés et contingents ; rien ne justifie de considérer leur existence comme nécessaire. L'affirmation qu'un être nécessaire doit exister est une conclusion tirée du raisonnement, mais elle ne constitue pas le point de départ de la métaphysique.

Et pourtant, quelque chose semble indiquer que la preuve et l'aspect de nécessité de la proposition « l'être est » procèdent néanmoins de la proposition elle-même, c'est-à-dire du fait que l'être affirmé dans le prédicat est la chose constitutive et définissante du sujet : en effet, l'être est « ce qui est », ce qui a l'être, *id quod habet esse* . Cela semble être le cas, par exemple, chez Parménide, si l'on s'efforce de demander et de conjecturer pourquoi, pour lui, « il est nécessaire de dire et de penser que l'être est ».

Francisco Canals semble également nous orienter dans cette direction. Dans son ouvrage susmentionné « Sur le point de départ et le fondement de la métaphysique », sous le titre « *Sicut ens esse est per se notum , ita etiam veritatem esse* », insiste-t-il sur la preuve de l'affirmation de l'existence de l'entité, preuve qu'il qualifie d'« ontologique », « qui rend la négation de l'entité impensable et indicible », à la manière d'un « object *per se notum », un per se notum* « semblable aux premiers principes de la démonstration, qu'on ne peut concevoir comme inexistants ». La pensée de Canals sera mieux comprise si je lis un bref passage où apparaît l'une de ces précisions. Le voici :

> « Mais la vérité ne peut être niée sans détruire la cohérence de la pensée objective régie par le premier principe, de la même manière : « que l' entité « Cela existe » est proposé dans une preuve « ontologique » qui rend la négation de l'être impensable et indicible .[11]

Toujours plus loin Ce texte est inquiétant . Ensuite , il semble suggérer une certaine validité à ce que nous avons précédemment décrit comme une parodie de l' argument ontologique en faveur de l' existence de Dieu :

> « Saint Thomas, qui rejette toujours la preuve « quoad nos » de la proposition « Deum esse », dans la mesure où Nous, les hommes, «ne savons pas » à propos de

[10] *De Ver* . q. 10 a. 12 c.: « Hoc autem quod est esse, in nullius creaturae ratione includitur; cuiuslibet enim creaturae esse est aliud ab eius quidditate: unde non potest dici de aliqua creatura quod eam esse sit per se notum etiam secundum se ».

[11] « Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica », dans *Cuestiones de fundamentación* , p. 94.

> Dieu et de qui Il est », et affirme toujours la preuve « quoad se » de cela même argument, c'est-à - dire la demande essentiel à l'existence divine , soutient-il. assurément la preuve en tant que « *per se notum* » objectif , naturellement appréhendée dans le premier concept , de l'existence de l' entité qui fonde la preuve corrélative et concomitante de l' existence de la vérité en tant que telle .[12]

Or , si nous nous interrogeons sur le sens et la portée que Canals voulait donner à ses propos, il faut d'une part admettre que sa conception ne peut être assimilée à l'interprétation que nous avons acceptée jusqu'ici, celle d'un ordre expérimental de la preuve ; d'autre part, bien qu'il parle d'une preuve ontologique et objective, il n'implique pas suffisamment qu'il s'agisse d'une vérité nécessaire en soi, ni ne dit à aucun moment que la raison du prédicat est pré-contenue dans le sujet.

Il convient de noter que le fondement thomiste sur lequel Canals fonde son interprétation réside dans la relation que saint Thomas établit entre la preuve de l'existence des êtres et la preuve de l'existence de la vérité. Du mode de preuve de l'affirmation « la vérité existe », nous pouvons donc inférer le mode de preuve de l'affirmation « les êtres sont », étant donné qu'ils sont de même nature. Voici ce que dit Canals :

> « le caractère de « *per se notum* » de l' affirmation « veritatem esse » est constitutivement liée au fait que l' existence de l' entité se présente à la pensée avec la preuve de la même nature et dimension ontologique .[13]

Quel est donc le caractère *per se notum* de l'existence de la vérité ? Canals cite le texte de saint Thomas :

> « L'existence de la vérité est évidente (*per se notum*), car quiconque nie que la vérité existe concède que la vérité existe ; car si la vérité n'existe pas, il est vrai que la vérité n'existe pas. Mais s'il y a quelque chose de vrai, alors par nécessité la vérité existe. »[14]

Autrement dit , si la vérité est niée, la pensée devient incohérente, puisqu'elle nie et affirme simultanément la vérité. Elle la nie dans l' énoncé , mais l'affirme par l'acte même de la nier.

On peut trouver quelque chose de similaire dans l'affirmation de l'être, et pourtant ce n'est pas tout à fait la même chose. Dire et penser que l'être existe, ou qu'il n'existe pas, requiert que quelqu'un dise et pense ; quelqu'un qui doit exister, car rien ne pourrait être

[12] Ibid .

[13] Loc. cit. p. 93. OC 6, p. 266.

[14] S. Th. Iª q. 2 a. 1 arg. 3 : « veritatem esse est per se notum, quia qui negat veritatem esse, concedit veritatem esse, si enim veritas non est, verum est veritatem non esse. Si autem est aliquid verum, oportet quod veritas sit ».

dit si l'être n'existait pas. Autrement dit : que l'on affirme ou que l'on nie l'être de l'être, l'être est là, car il y a quelqu'un qui l'affirme ou le nie.

Voici comment, selon moi, il convient d'interpréter l'indication de Canals, qui assimile le mode de preuve de l'affirmation de l'entité au mode de preuve de l'affirmation de l'existence de la vérité.

Il me semble toutefois nécessaire de clarifier un point : l'affirmation de l'être, point de départ de la métaphysique, ne procède pas d'un raisonnement tel que celui que nous avons proposé (le dilemme « affirmer ou nier l'être de l'être, etc. »), car elle s'apparenterait alors à une conclusion, et non à un principe. Ce dilemme remplit uniquement une fonction dialectique, en tant que réponse à l'objecteur ou à quiconque exprimerait un doute, comparable à l' argument *ad hominem* qu'Aristote utilise au Livre IV de la *Métaphysique* contre ceux qui nient le premier principe.

L'affirmation « il y a l'être » est une première et immédiate preuve qui accompagne simplement la première conception de l'être, dans la mesure où elle *est primum cognitum* . Canals écrit également :

> « Que «l' entité existe » est connu par la première appréhension de la compréhension être humain qui appréhende universellement les choses dans cette « *prima conceptio* » dans laquelle il se résout toute autre conception particulière .[15]

Considérons simplement que le nom « entité » dérive précisément du fait que les choses existent. Nous formons le concept d'« entité » dans l'acte même de savoir que les choses existent, et nous les nommons ainsi précisément parce que nous savons qu'elles existent. Ainsi, « entité » (τὸ ὂν) désigne en premier lieu ce qui existe réellement, puisqu'il ne s'agit pas d'un universel dans la lignée des essences, mais nomme universellement toutes les choses et n'importe laquelle d'entre elles à partir de l'acte qui les constitue en tant que choses existantes, à partir de leur *esse* , quelles qu'elles soient.

Par conséquent, affirmer que l'entité existe ne revient pas à extraire l'existence du concept d'entité, mais à affirmer ce que nous savons depuis le premier instant à propos de l'entité, et pour quoi nous lui donnons précisément ce nom : il y a une entité, l'entité existe.

Voici mes réflexions sur l'affirmation de l'être comme point de départ de la métaphysique. Il est clair qu'avec elles, l'investigation du sujet ne fait que commencer. Puisque l'être dont l'existence est affirmée est le *primum cognitum* est « ce que l'entendement conçoit comme le plus familier, et dans lequel il résout tous ses concepts ». La métaphysique doit persévérer avec ténacité dans sa contemplation, la « θεωρία » , afin de mettre en

[15] « Sobre el punto de partida y el fundamento de la metafísica », dans *Cuestiones de fundamentación* , p. 93.

lumière tout ce qui lui appartient et tout ce qui doit être dit et pensé à son sujet. Des réflexions plus approfondies, possibles après avoir exploré les aspects fondamentaux de l'essence de la connaissance, peuvent éclairer la nature de la connaissance au sein de laquelle tout ce qui précède s'inscrit. Mais, à mon avis, ce que nous avons dit jusqu'ici constitue plus ou moins ce que l'on peut dire au point de départ de la métaphysique.